

«COMMUNIQUÉ DE PRESSE»
pour publication immédiate

MISE EN PLACE D'UN PARTENARIAT STRATÉGIQUE ENTRE LA RÉSERVE INTERNATIONALE DE CIEL ÉTOILÉ DU MONT-MÉGANTIC ET LE PROJET DU PIC DU MIDI DE BIGORRE (FRANCE)

Notre-Dame-des-Bois, le 28 juin 2012 - Il existe aujourd'hui dans le monde quatre réserves internationales de ciel étoilé (Mont-Mégantic, Angleterre, Namibie, Nouvelle-Zélande).

Première au monde à avoir été labellisée, la réserve internationale de ciel étoilé (RICE) du Mont-Mégantic reste la seule créée en milieu habité. Elle regroupe aussi dans un même espace un observatoire astronomique professionnel (Observatoire du Mont-Mégantic), un centre d'interprétation de l'astronomie (ASTROLab) et un parc national (parc national du Mont-Mégantic).

Cette particularité unique au monde a fortement intéressé les porteurs de projet de la future RICE du Pic du Midi (France), car leur projet se développe dans un contexte similaire. Comme celle du Mont-Mégantic, la RICE du Pic du Midi intégrera dans son périmètre un observatoire astronomique de renommée internationale, un centre de vulgarisation de l'astronomie ainsi qu'un parc national.

C'est donc afin d'échanger leurs expertises en matière de développement touristique et de gestion de la pollution lumineuse que les responsables du projet de la RICE du Pic du Midi sont présents au mont Mégantic et dans la région des Cantons-de-l'Est depuis le début du mois de juin. Bruno Charlier (Responsable scientifique) et Nicolas Bourgeois (Chargé de projet) ont été rejoints par Jacques Brune (Conseiller Général, Président de Hautes-Pyrénées Tourisme Environnement), Daniel Soucaze des Soucaze (Directeur Général de la Régie du Pic du Midi) et Pierre Vidalies (Responsable Environnement, Animation, Sécurité au Pic du Midi).

La venue de cette délégation pyrénéenne a pour objectif de mettre en place un partenariat stratégique entre les deux réserves internationales de ciel étoilé. Ce partenariat stratégique se décline en cinq grands enjeux :

1. Échanger des expertises sur: la gestion de la pollution lumineuse ;
les nouvelles technologies et les modes d'éclairage ;
les approches pouvant favoriser l'appropriation d'une RICE par les communautés locales et la pérennisation de son implantation.
2. Stimuler et mobiliser les acteurs et les partenaires des deux RICE.
3. Favoriser la mise en marché croisée des deux RICE.
4. Augmenter les notoriétés respectives des deux RICE.
5. Initier un réseau international d'acteurs institutionnels et scientifiques de la protection du ciel étoilé.

Ce partenariat pourra déboucher sur un jumelage lorsque la RICE du Pic du Midi sera labellisée : deux sites d'exception unis, de part et d'autre de l'Atlantique, guidés par la volonté de redonner une place aux étoiles, à la beauté de la nuit et à l'émerveillement qu'elles suscitent.

-30-

SOURCES : Sébastien Giguère
Coordonnateur scientifique ASTROLab
giguere.sebastien@sepaq.com
819-888-2941, poste 223

Nicolas Bourgeois
Chargé de projet de la RICE du Pic du Midi
n.bourgeois@picdumidi.com